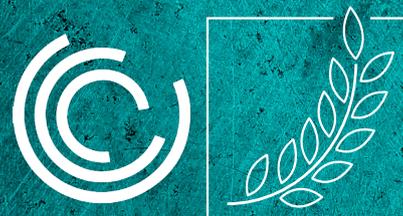


L'INITIATIVE RESPONSABLE DU MOIS D'OCTOBRE !



Guerbet

Ce mois-ci, nous souhaitons mettre en avant le **Groupe Guerbet** qui affiche un niveau avancé de performances ESG, en très nette progression sur la campagne d'évaluation Gaïa Rating 2019 (82/100, +26 points sur les trois derniers exercices).

 **Groupe**

Le Groupe donne des garanties sérieuses en matière de gouvernance (82/100, +19 points) notamment concernant les rémunérations de ses dirigeants. Il fait effectivement preuve de transparence quant aux critères de rémunération variable versée au Directeur Général depuis 2017. Ces critères font l'objet d'une résolution soumise aux votes des actionnaires dont le résultat en faveur est stable sur les trois derniers exercices, à 91%. En outre, le Groupe s'est emparé des sujets relatifs à la mise en œuvre de la DPEF en réalisant une analyse de ses enjeux extra-financiers fondée sur leur matérialité. A noter toutefois la part des femmes au comité exécutif en baisse de 33% à 12.5% sur les trois derniers exercices.

Sur le plan social, le Groupe montre également une très nette progression (83/100, +35 points) portée en partie par le perfectionnement de sa gestion des compétences. En effet, Guerbet déploie depuis 2017 un nouveau Système d'Information RH à l'échelle du Groupe qui participe à l'enrichissement de l'offre de formation. Bien que les effectifs aient augmentés sur la période, le nombre moyen d'heures de formation par salarié reste stable (24 heures en moyenne par salarié en 2016 et 2018) et la part des employés bénéficiant d'un entretien individuel gagne 6 points sur un an, à 99.5%

Le Groupe fait état de performances élevées sur le volet environnemental (88/100, +21 points). Il applique une politique de gestion des déchets efficiente, qui lui permet de constater une diminution de la production de déchets dangereux, tout en augmentant de manière conséquente la part de ses déchets valorisés (65% en 2018, +9 points). Les efforts du Groupe à ce sujet se perçoivent également à travers le développement d'un emballage éco-conçu, destiné au conditionnement de produits pour l'imagerie médicale.

Ce document a un caractère informatif et non contractuel, il ne constitue en aucun cas une recommandation, une sollicitation ou une offre, un conseil ou une invitation d'achat ou de vente des FCP. Ces informations ne doivent être utilisées qu'en conjonction avec un avis professionnel. A cette fin, votre gérant Talence Gestion reste à votre disposition. Les informations contenues dans ce document (notamment les données chiffrées, commentaires y compris les opinions exprimées) vous sont communiquées à titre purement indicatif sur la base de sources dignes de foi à la date d'établissement du document, et peuvent être mises à jour à tout moment sans préavis et ne constituent en aucun cas un conseil juridique ou fiscal. Les performances, classements, prix, notations, statistiques et données passés ne sont pas des indicateurs fiables des performances, classements, prix, notations, statistiques et données futurs. Talence Gestion décline toute responsabilité quant à l'utilisation qui pourrait être faite des présentes informations générales. Tout investisseur potentiel doit se rapprocher de son prestataire ou gérant afin de se forger sa propre opinion sur les risques inhérents aux fonds présentés et sur leur adéquation avec sa situation personnelle. Tout investissement doit se faire après avoir pris connaissance des risques et frais présentés dans le DICI/prospectus du fonds en vigueur, disponible sur le site internet de la société de gestion. Les fonds Talence Gestion présentés dans ce document sont de droit français, ils relèvent de la directive 2009/65/CE (dite UCITS IV) et sont autorisés à la commercialisation en France, et ne sont pas ouverts à la souscription pour les US Persons ne bénéficiant pas de garantie et le capital investi peut ne pas être intégralement restitué.